N°307 du 06 Novembre 2014 / Prix : 250 F CFA / 7ème année

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

UN VIOLEUR PATENTÉ DANS LES FILETS DE LA POLICE P.4

Lumière :

La circoncision (1ère partie) P.4

Le conclave a accouché d'une souris :

Jean-Pierre Fabre, candidat unique de petits partis de l'opposition sans envergure P.3

Jean-Pierre Fabre, président ANC

Abass KABOUA, la bouche à manger le piment de l'ANC, insulte ouvertement le Pr. Aimé GOGUE :

Abass Kaboua

Aimé Gogué

" Il remercie comme les singes des brousses du nord " P.4&7

Crise politique au Burkina-Faso :

Le président Blaise Compaoré quitte le pouvoir sous la pression de la rue

P.3

L'hôtel de 2 Février bientôt à nouveau propriété de l'Etat togolais

P.2

Alphonse Kpogo quitte le parti ADDI pour rejoindre l'ANC, son vrai parti

Adresse : 63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest. 15 BP: 82 Lomé - Togo - Tel: 23 20 92 75 / 90 01 21 69 - Email: essodom68@yahoo.fr

L'hôtel de 2 Février bientôt à nouveau propriété de l'Etat togolais

C'est l'une des principales décisions du conseil des ministres du 4 novembre dernier : l'hôtel de 2 Février sera nationalisé. Inauguré à la fin des années 70, cet hôtel qui comporte 35 étages, a été concédé à la Libye en juillet 2000.

L'Hôtel 2 Février

Le gouvernement togolais vient en effet d'adopter un avant-projet de loi portant nationalisation et transfert de propriété de l'ensemble immobilier de l'hôtel 2 Février dans le patrimoine de l'Etat.

Il est prévu dans les prochains jours le dépôt à l'Assemblée Nationale, d'un projet de loi dans ce sens.

Cet ensemble hôtelier stratégique et mémorable qui a accueilli les plus grands sommets sous-régionaux, continentaux voire internationaux et qui faisait la réputation de notre pays ainsi que la fierté des Togolais, avait dû être cédé à un groupe étranger pour sa réhabilitation et son exploitation technique et commerciale dans la classe des hôtels 5 étoiles de standard international.

Cependant, l'incapacité des concessionnaires à honorer le contrat malgré les nombreuses interventions du gouvernement d'une part, et d'autre part, les besoins urgents de relance des activités diplomatiques, touristiques, économiques et stratégiques de notre pays ont amené à une réflexion approfondie sur l'urgence d'une réappropriation par l'Etat de ce patrimoine national.

Cette décision du gouvernement est motivée par le fait que la crise qui secoue le pays du concessionnaire, la Libye en proie à une instabilité, retarde les travaux de réfection de l'hôtel.

Il y a également les besoins urgents de relance des activités diplomatiques, touristiques, économiques et stratégiques.

" Par ailleurs, la situation géographique de l'ensemble hôtelier du 2 Février au cœur de la capitale de notre pays, dans le voisinage immédiat de certaines institutions de la République et de monuments nationaux dont le parlement, l'hôtel de ville de Lomé, la place de l'indépendance, les représentations diplomatiques des pays amis, le siège de certaines organisations internationales, les plus hautes administrations de notre pays, a renforcé la conviction que ce bien ne peut être laissé dans l'état de délabrement dans lequel il se trouve du fait des défauts d'exécution des contrats conclus ", souligne le communiqué du conseil des ministres.

Le communiqué précise par ailleurs que " la profonde crise qui secoue l'Etat d'origine du partenaire de notre pays et dont l'issue incertaine ne garantit pas la reprise dans des délais raisonnables de l'exécution des contrats, explique la décision prise par notre pays de se réapproprier, de réhabiliter, de valoriser et de relancer l'exploitation commerciale et technique de ce fleuron de l'hôtellerie togolaise ".

Le gouvernement rassure que toutes les garanties sont prises et offertes par la législation et les institutions togolaises pour préserver les droits et les intérêts indemnitaires des partenaires de l'Etat.

En 2013, le tourisme a rapporté 20 milliards de FCFA au Togo, et les hôtels participent beaucoup à l'essor touristique.

Pierre Agbanda

Coopération Koweït - Togo :

Le ministre Ayassor décroche plusieurs accords économiques et techniques

Le Togo et le Koweït veulent renforcer davantage leur coopération. En visite au Koweit, le ministre togolais de l'Economie et des Finances, Adji Otèth Ayassor, a eu des contacts avec des sommités koweitiennes qui sont favorables à la création d'une Commission mixte Togo - Koweit, un cadre de promotion des échanges entre les deux pays. Le Togo pourrait bénéficier, entre autres, de l'action philanthropique entreprise par le leader koweitien sur le plan local et international.

Déjà mardi dernier, le ministre Ayassor a longuement échangé avec le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Cheikh Sabah Al Khaled Al Hamad Al Sabah, qui est également président du Conseil d'administration du Fonds koweïtien pour le Développement Economique arabe (FKDEA). Les deux hommes ont évoqué le projet de création d'une Commission mixte afin de renforcer la coopération entre les deux pays. Entre autres avantage, le Togo pourrait bénéficier du soutien du FKDEA, sous forme d'aides.

Cette Commission mixte est en réalité un cadre de promotion des échanges entre le Togo et le

La délégation togolaise et koweïtienne en séance de travail

Koweït. Il va concerner plusieurs secteurs, à savoir : le commerce, la banque, les finances, l'industrie, l'énergie, les services de transports, etc.

Hier mercredi, le ministre togolais du Commerce, accompagné des membres de la Chambre consulaire du Togo et du patronat, a eu une séance de travail avec son homologue koweïtien, Cheikh Salem Abdel Aziz Al-Sabah et des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Koweit (KCCI).

Le ministre Ayassor était également porteur d'un message du Président Faure Gnassingbé à son homologue koweitien. Le Chef de l'Etat togolais a, dans son message, salué le leadership du cheikh Sabah et l'action philanthropique entreprise par le leader koweitien sur le plan local et international.

Notons que c'est depuis deux ans que le Togo et le Koweït ont décidé de réchauffer leurs relations de coopération politique et économique.

JPB

Journée mondiale de lavage des mains au Togo

L'EPP Hounkpati a abrité le lancement de la 5e édition

Les ministères des Enseignements Primaire et Secondaire et de la Santé en collaboration avec leurs partenaires, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance), ont lancé hier, la cinquième édition de la journée mondiale de lavage des mains au Togo. C'était à l'école primaire publique Hounkpati à Lomé.

Cette année, la célébration de cette journée s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'épidémie

de la Maladie à Virus Ebola qui sévit dans la sous-région africaine et qui a déjà touché plus de 11000 personnes dont les enfants en Sierra Léone, au Libéria, au Nigéria, en Guinée et tout récemment au Mali.

Nommé depuis 2012 par l'UNICEF " Ambassadeurs du lavage des mains au Togo ", le Groupe TOOFAN a été associé à la célébration de cette journée.

Master Just et Barabas, les membres du groupe TOOFAN, ont profité pour remettre des dispositifs de lavage des mains et de lots de pains de savon à cinq écoles publiques, choisies parmi les plus défavorisées de la capitale. Il s'agit d'accompagner le plan de prévention conduit par le pays et ses partenaires.

Pierre A.

Football| Les rideaux sont tombés sur le championnat national D1 :

Enfin un dixième titre pour Semassi de Sokodé

Les rideaux sont tombés sur le championnat national de football de première division au Togo. Le champion à l'inter-saison, Sémassi de Sokodé, a fini très fort en cette fin de saison 2013-2014, chipant le titre, au champion sortant, Anges FC de Notsè. Ce titre, le dixième de leur histoire, les Guerriers l'ont bien mérité.

La 22ème et dernière journée du championnat national de football de première division a été jouée le week-end dernier ; seules deux des six rencontres ont été disputées, la plupart des clubs en mauvaise posture, ayant opté pour le boycott. Le suspens longtemps entretenu par le trio de tête, a fini par basculer à l'avantage des Guerriers de Tchaoudjo, plus teigneux et plus endurants. Ce club du coach Tchanilé Bana qui n'avait besoin que d'un match nul en cette ultime confrontation, a préféré tout éviter en venant à bout d'Agaza de Lomé sur la plus petite des marques, un but à zéro.

Après plusieurs tentatives infructueuses, le but libérateur intervenu à la 39ème minute, conforte les Guerriers de Tchaoudjo qui avaient déjà la tête à la fête puisque leur dauphin, Anges FC, tout comme certains clubs, avait boycotté cette ultime journée.

Malgré un réveil tardif des "Verts de Tokoin", plus rien ne changera au marquoir, et le peuple Tem peut remercier les dieux du football de s'être souvenus de lui après une si longue traversée du désert.

JPB

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Crise politique au Burkina-Faso :

Le président Blaise Compaoré quitte le pouvoir sous la pression de la rue

L'opposition togolaise jubile et fait des rapprochements tendancieux

Le président burkinabé, Blaise Compaoré, a fui son pays le vendredi 31 octobre pour se refugier à Yamsoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire. A l'origine de ce départ, une manifestation populaire qui s'est soldée par des morts et des destructions de biens publics et privés.

L'ancien président Blaise Compaoré du Burkina Faso

Tout est parti de la volonté manifeste du président Blaise Compaoré de modifier la constitution pour lui permettre encore une fois de briguer un nouveau mandat après avoir passé 27 ans au pouvoir. Les députés devaient voter, jeudi dernier, la loi portant modification de la constitution, notamment l'article 37 qui limitait le mandat présidentiel, quand les manifestants ont pris d'assaut le siège du parlement qu'ils ont pulvérisé en quelques minutes.

Face à la mobilisation populaire et pour éviter un bain de sang, le désormais ancien président burkinabé a annoncé sa démission le vendredi. Très vite, le pays s'est retrouvé dans une cacophonie où les militaires s'emparent du pouvoir.

Actuellement, c'est le commandant adjoint de la garde présidentielle, le lieutenant-colonel Isaak Zida qui gère le pouvoir malgré le refus de l'opposition et de la communauté internationale.

Aux dernières nouvelles, la junte au pouvoir annonce que le Lieutenant-colonel Zida remettra le pouvoir d'ici deux semaines aux civils comme l'exigent l'UA et la CEDEAO. Mais il indique que le transfert du pouvoir respectera l'ordre constitutionnel.

Un rapprochement tendancieux avec la situation togolaise

Certains esprits malins tentent de faire un rapprochement entre la crise que traverse notre voisin du nord et la situation au Togo. Ce rapprochement n'a ni tête, ni queue puisqu'au Togo, c'est l'opposition qui, après avoir saboté le dialogue censé aboutir aux reformes, revient à la charge pour quémander ce qu'elle a sapé elle-même.

Si au Burkina-Faso, Blaise Compaoré a voulu modifier la Constitution pour se maintenir au pouvoir, au Togo la Constitution n'a pas limité le nombre de mandats présidentiels.

Depuis 2011, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, avait appelé la classe politique au dialogue dans un cadre comme le stipulait l'Accord Politique Global (APG). Mais l'ANC et le CAR avaient royalement boycotté les travaux de ce dialogue. Cependant, les partis qui avaient pris part aux travaux, notamment la CDPA, l'OBUTS, le PRR, l'Alliance auxquels s'ajoutent la société civile et les syndicats avaient travaillé d'arrache-pied. Ils ont adopté un texte qui consacrait la limitation du mandat présidentiel. Mais l'ANC et le CAR ont rejeté les conclusions de ces travaux. Le comble, c'est qu'après ce rejet, Jean-Pierre Fabre sollicite une audience auprès du Chef de l'Etat pour réclamer ce qu'il avait rejeté.

A l'issue de l'audience, le président Faure Gnassingbé avait instruit le Premier ministre de relancer un autre dialogue pour opérer ces réformes souhaitées par tous les acteurs politiques. C'est ainsi que le dialogue de Togo Télécom 2 a été lancé. Mais malheureusement, l'ANC arrive à ce dialogue avec des revendications non négociables. Ce parti exige la limitation du mandat présidentiel avec effet immédiat. En clair, le président Faure ne devrait pas se présenter au prochain scrutin en 2015. Le gouvernement a juste transmis les conclusions des travaux du dialogue de Togo Télécom2 à l'Assemblée Nationale malgré le refus de l'opposition de signer le document. A l'Assemblée Nationale, les députés du parti UNIR ont voté contre ce texte parce que leurs mandants, c'est-à-dire leurs électeurs ne leur pardonneraient jamais de voter un texte qui exclut de facto leur candidat.

Il va sans dire que le président Faure Gnassingbé a œuvré pour les réformes mais c'est l'opposition qui a choisi de saboter à chaque fois l'initiative. Si les populations doivent réclamer les réformes aujourd'hui, c'est à l'opposition qu'elles vont demander les comptes.

C'est à cette opposition que le peuple s'en prendra pour son obstination à bloquer les reformes. Si au Burkina-Faso la population s'est mobilisée pour empêcher l'ancien président Blaise Compaoré de modifier la constitution pour se maintenir au pouvoir après 27ans de règne, au Togo c'est l'opposition qui bloque les réformes en restant intransigeante sur ses revendications.

Aliziou Dominique

Le conclave de l'oppositiona accouché d'une souris :

Jean-Pierre Fabre, candidat unique de petits partis de l'opposition sans envergure

Le vendredi 31 octobre 2014, huit petits partis politiques ont choisi Jean-Pierre Fabre comme candidat unique de l'opposition. Il s'agit de la CDPA, du MRC, du NET, du PDP, du PSR, de SANTE DU PEUPLE, de l'UDS et de l'ANC qui ont décidé se regrouper au sein d'un mouvement dénommé Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015).

Tous ces partis politiques ont participé aux dernières élections législatives mais n'ont pas pu obtenir un seul député à l'hémicycle sauf l'ANC de Jean-Pierre Fabre qui a décroché 16 sièges et le PDP un élu. C'est dire que la plupart des partis qui soutiennent Jean-Pierre Fabre n'ont aucune représentativité.

Et pourtant, le conclave qui devrait désigner le candidat unique de l'opposition avait démarré avec la présence des poids lourds, notamment le CAR qui dispose de cinq (05) députés à l'Assemblée nationale et l'ADDI du Professeur Aimé Gogué, l'allié inconditionnel de l'ANC, qui a pu arracher trois (03) élus. Mais ces poids lourds de l'opposition ont claqué la porte des discussions à cause de l'arrogance, du mépris et de l'égoïsme de l'ANC et de son leader Jean-Pierre Fabre.

Jean-Pierre Fabre

En effet, à peine le conclave démarré, le président national de l'ANC annonce sur les médias qu'il est de facto le candidat unique de l'opposition et personne d'autre ne peut lui disputer ce titre.

Cette sortie maladroite du président de l'ANC a indisposé les autres partis de l'opposition qui participaient aux discussions censées rapprocher les positions des uns et des autres afin de dégager par consensus le candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle de 2015.

Face à l'obstination de Jean-Pierre Fabre de s'autoproclamer à tout prix candidat unique de l'opposition avec l'appui de ses affidés, le CAR qui optait pour la revendication des réformes constitutionnelles et institutionnelles avant le débat sur la candidature unique de l'opposition, a dû quitter la barque, vidant la coalition Arc-en-ciel de son essence. Evidemment, le CAR, avec ses cinq députés à l'hémicycle, était le poids lourd de la coalition Arc-en-ciel. Son départ vide de sa subsistance essentielle cette coalition qui ne dispose plus désormais que d'un seul siège à l'Assemblée nationale obtenu par le PDP.

En clair, les cinq (05) partis de la coalition Arc-en-ciel qui

Suite à la page

Alphonse Kpogo quitte le parti ADDI pour rejoindre l'ANC, son vrai parti

Le secrétaire général de l'ADDI, Alphonse Kpogo, vient de claquer la porte de son parti. Il a remis sa démission au président hier.

Ce départ trouve sûrement sa source dans le clash entre l'ADDI et l'ANC. L'ADDI a refusé de soutenir Jean-Pierre Fabre comme candidat unique de l'opposition. Au lieu de rester fidèle à son parti, le député Alphonse Kpogo a préféré suivre ses amis de l'ANC dont il est en réalité plus proche que de son propre parti. Nombreux sont ceux qui se demandent si Alphonse Kpogo était militant de l'ANC ou de ADDI. Il est de jour comme de nuit avec les responsables de l'ANC à telle enseigne qu'on se demande s'il est vraiment membre de l'ADDI.

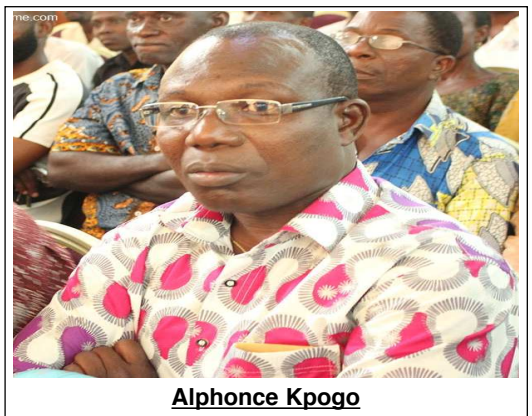

Alphonce Kpogo

Son départ démontre à suffisance qu'il était plutôt une taupe au sein de son parti et face à cette crise, il n'a fait que montrer son vrai visage. Il n'est pas exclu qu'il se fasse établir dans les prochains jours la carte d'adhésion à l'ANC car il était déjà au service de Jean-Pierre Fabre. C'est justement ce rapprochement qui lui a permis d'être 7ème sur la liste du CST lors des dernières législatives alors que les représentants de l'OBUTS et du PSR étaient relégués en dernière position. Alphonse Kpogo était militant de l'ADDI de façade mais militant de l'ANC dans le cœur. Selon une source du parti ADDI, la démission d'Alphonse Kpogo n'est pas une surprise. Il a juste rejoint ses amis de l'ANC avec qui il a toujours comploté contre le parti. L'ADDI lui souhaite bon vent dans son nouveau parti.

Aliziou Dominique

Abass KABOUA, la bouche à manger le piment de l'ANC, insulte ouvertement le Pr. Aimé GOGUE :

" Il remercie comme les singes des brousses du nord "

Les élections présidentielles s'approchent, comme l'on pouvait l'imaginer l'environnement politique devient graduellement électrique et délétère. Aujourd'hui, il est caractérisé par une guéguerre au sein de l'opposition à propos de qui sera le candidat unique face au candidat à priori redoutable du parti UNIR. Beaucoup d'observateurs pensent qu'il n'y aura pas match. Pour masquer leurs divergences, les leaders de l'opposition s'abritent derrière les reformes institutionnelles et constitutionnelles, comme si ce sont ces reformes qui consacrent la popularité d'un candidat. Tellement les positions sont divergentes, qu'on doute de la sincérité et du sérieux de ces opposants. On se demande si ces gens veulent réellement le pouvoir. Une lecture sérieuse des actes que posent chacun d'eux montre que d'abord les intérêts ne sont pas du tout collectifs, et surtout chacun lutte pour préserver le peu que

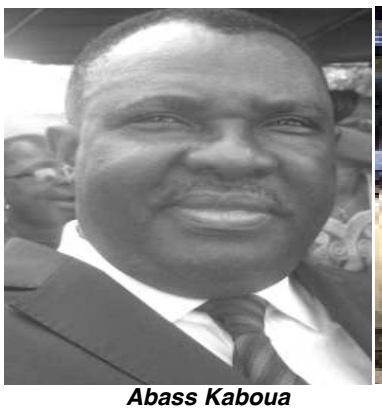

Abass Kaboua

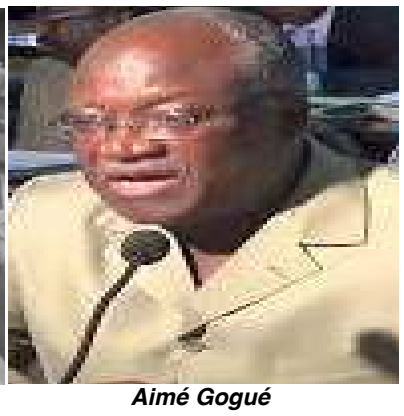

Aimé Gogué

lui rapporte cette lutte sans fin qui vient d'ailleurs de boucler le quart de siècle sans résultat concret.

Dans ce panier à crabes, semble émerger l'ANC ; forte de sa petite majorité au sein de l'opposition, ce parti use de son arrogance, sa gourmandise, sa roublardise pour prendre de l'ascendance sur ses pairs.

Rappelons-le, l'objectif ultime n'est nullement pas la conquête du pouvoir, loin de là, mais plutôt de s'approprier tous ce qui est avantages et privilèges liés au statut d'opposant, notamment l'aide de l'Etat à l'opposition, les dons et legs des sympathisants, l'assistance financière des bonnes volontés surtout à l'approche des échéances électorales, l'assistance financière de la diaspora, les diverses cotisations lors des meetings hebdomadaires, la visite de certains Chefs d'Etat Africains qui ne manquent pas de leur gratifier d'importantes sommes d'argent, etc.

Ce que les gens ignorent, c'est que tout ceci représente beaucoup d'argent, une véritable manne que ces leaders gèrent avec une opacité totale, et qui n'est qu'une bombe à retardement qui risque d'exploser à tout moment.

Frédéric Abass KABOUA, a lui aussi, fait la même lecture. Il est le leader du MRC, un parti sans base électorale réelle. Il est conscient que l'opposition aujourd'hui n'a pasle niveau, donc gagner les élections n'est qu'un leurre. Alors, le calcul est simple; se rapprocher de celui qui est plus représentatif en leur sein, et au finish bénéficier de tout ce qu'ils obtiendront comme cadeau.

Après de vaines tentatives de se faire récupérer par le parti au pouvoir qui ne voulait pas de lui à cause de ses nombreuses dérives, cet ancien milice du RPT n'avait plus de choix que de mettre son plan "B" en exécution ; c'est-à-dire, se rapprocher de l'ANC par le biais du CST. Ceux-ci ne le voulaient pas au début, parce que le soupçonnant d'être un espion à la solde du régime (seul DIEU sait s'il ne l'est pas). Pour les convaincre et se faire aimer, il adopta une stratégie originale qui finalement lui a été payante. Naturellement volubile, il organise une vaste campagne absolue de dénigrement et d'insultes des personnes proches du régime en racontant souvent des histoires à dormir debout. C'est alors qu'est né sous le parrainage d'un ancien baron aujourd'hui en disgrâce, un amour fort entre le MRC et l'ANC, un partenariat gagnant-gagnant.

Abass KABOUA s'est pratiquement transformé en un garçon de course, une serpillière de l'ANC et de son président Jean Pierre FABRE. Il s'est rabaissé jusqu'à devenir le comédien, le guignol, le " Kokouvito " ou l'" AZEKOKOVINA " de leurs meetings hebdomadaires où souvent en état d'ébriété, il amuse la galerie à travers des faits et gestes bizarres. Ceci lui a valu le surnom de " HEZITOU ", son slogan fétiche qui annonce ses entrées sur scène au rythme des castagnettes et du "kamou" de chez lui. Toute cette comédie juste dans le but de participer au partage de la manne espérée de la mobilisation à venir des fonds pour la campagne présidentielle ; surtout qu'il est aujourd'hui en difficultés financières et joint difficilement les deux bouts, depuis que son bailleur est dans le trou.

Pour l'ANC, c'est finalement une très bonne affaire, du moins pour le moment. C'est la bouche à manger le piment, même les plus piquants. Kaboua est utilisé pour le sale boulot. Tout ce que l'ANC pense tout bas et ne peut le dire tout haut par peur de critiques, il le sous-traite avec M. KABOUA. Pratiquement seul militant de son parti, on se

Suite à la page 7

Lumière

La circoncision 1ère partie

En ce qui concerne la question du frère KORA du Parakou au Bénin qui demande si un croyant qui se fait circonscrire ou qui circoncit son enfant ira en enfer, j'ai dit dans mon troisième livre intitulé "Les collectes pour les chrétiens et les cinq ministères", que dans Genèse 3 :21, quand Adam et Eve ont péché, Dieu a pris un animal, versa le sang et leur donna la peau comme solution pour leur péché. Ce sang fut la figure du sang de christ. Dès lors, Dieu avait toujours demandé le sang. Dans l'adoration de Caïn et d'Abel, Dieu prit plaisir à l'offrande d'Abel par ce qu'il a donné du sang .Genèse 4 :4.

Dans le livre de Genèse 8 :20, lorsque Noé sortit de l'arche avec ses enfants, il offrit un sacrifice à Dieu en versant du sang d'animaux. Et Dieu exauça son offrande. Genèse 12 :17 " Dieu dit à Abraham : toi, tu garderas mon alliance, toi et tes générations. C'est ici mon alliance, que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi, tout male parmi vous sera circoncis. Vous vous circoncirez, et ce sera un signe d'alliance entre vous et moi. A l'âge de huit jours, tout male parmi vous sera circoncis, selon vos générations, qu'il soit né dans la maison, ou qu'il soit acquis à prix d'argent de tout fils d'étranger, sans appartenir à ta race, on devra circoncire celui qui est né dans la maison et celui qui est acquit à prix d'argent ; mon alliance perpétuelle. Un male incirconcis, qui n'aura pas été circoncis dans sa chair sera exterminé du milieu de son peuple ; il aura violé mon alliance ". Nous voyons que la circoncision est une alliance entre Dieu et Abraham.

Dans la bible, il y a deux types de circoncisions : la circoncision physique et la circoncision spirituelle, c'est-à-dire celle du corps et celle du cœur. Nous parlons de la circoncision physique relative à celle de la loi. Lévitique 12 :3 : Le huitième jour l'enfant sera circoncis. La circoncision de la loi pour les Juifs était une condition pour le salut. Or dans Romains 4 :9-12, Paul écrit : " Car nous disons que la foi fut imputée à justice à Abraham. Quand donc lui fut-elle imputée ? Était-ce après ou avant sa circoncision ? .Il reçut le signe de la circoncision comme sceau de la justice qu'il avait obtenu par la foi ". Nous voyons par ces écrits que ce n'est pas la circoncision qui justifie Abraham, Abraham fut justifié avant sa circoncision. Mais les juifs qui n'avaient pas cette révélation croyaient que c'est la circoncision qui justifia Abraham.

Dans Actes 15 :1, quelques hommes venus de Judée enseignèrent les frères en disant : si vous n'êtes circoncis, selon les rites de Moïse, vous ne pouvez être sauvés : Galates 2 :2-5. Nous avons vu ces faux frères qui n'ont pas la révélation sur la loi et la circoncision, ils vont faire des bruits chez les païens. Par contre, ils ne maitrisent pas la loi et vont jusqu'à discuter avec l'apôtre Paul et Barnabas à ce sujet. C'est pourquoi Paul écrit dans le livre de Galates 5 :2-6 et 1Corinthiens 7 :17-19. Dans ces versets, Paul va éclairer les frères par rapport aux faux enseignements de ces faux frères. Actes 21 :2 déclare que Paul enseigne à tous les Juifs qui sont parmi les païens à renoncer à Moïse, leur disant de ne pas circoncire les enfants, de ne pas se conformer à la coutume. Paul refusa la circoncision parce que ces Juifs croyaient circoncire leur enfant pour obtenir le salut.

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures
sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)
Frère Koffi : 90213158 /Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr
E-mail laveritequilibere@yahoo.fr

Fait divers

UN VIOLEUR PATENTÉ DANS LES FILETS DE LA POLICE

Il croyait être malin mais sa malice a pris fin là où la ruse de la police a débuté. Lambou, notre compatriote, a choisi de voler et de violer les femmes, ses principales victimes. Pour y arriver, il dispose d'une stratégie formidable, un véritable trait de génie. Mais la police a décidé de le décourager et de lui faire payer ses forfaits.

Son interpellation et son incarcération sont intervenues le mardi 1er octobre 2014 à la surprise générale des habitants de son quartier mais aussi des belles et adorables créatures divines qui ont subi la foudre de cet " imbécile ". A trente ans et toujours sans emploi, ni famille propre, le sieur Lambou devra désormais cogiter sur son sort dans sa prison, le free hôtel de cette belle et touristique ville de Kpalimé.

L'homme aurait déjà fait une trentaine de victimes à l'aide d'un produit connu sous le nom de Nozinan, un très puissant neuroleptique capable d'endormir la victime pendant une bonne dizaine d'heures. Si sa victime est une femme, il la dépouille tout simplement.

Le malin a été épinglé mardi aux environs de 23heures alors qu'il s'apprêtait une nouvelle fois à piéger sa victime préalablement identifiée. Ayant un doute sur lui et ayant surtout appris les faits antérieurs, elle a alerté la police qui a fini par l'arrêter. Plusieurs sortes de médicaments sédatifs ont été saisis sur lui.

Pour avoir facilement ses proies, l'individu les invitait autour d'une bouteille de bière. Pendant la causerie, il profitait pour verser son produit dans leur verre.

Quand c'étaient des femmes, Lambou les conduisait dans un coin propice, notamment dans une chambre de passage pour les violer avant de les voler. Avec les hommes, il les amenait seulement dans un endroit discret pour les dépouiller de tous leurs biens avant de les abandonner sur les lieux.

A malin, malin et demi n'est ce pas ?

B.TALOM

Instrument d'intégration sous-régionale

Le Poste de Contrôle juxtaposé de Noépé inauguré

Les chefs d'EtaTs togolais et ghanéen, Faure Gnassingbé et John Dramani Mahama ont procédé à l'inauguration du Poste de contrôle juxtaposé (PCJ) érigé sur la frontière entre les deux pays. C'était le 03 Novembre 2014, en présence du président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Désiré Kadré Ouédraogo.

Le poste de contrôle juxtaposé de Noépé

Le nouveau Poste de contrôle juxtaposé, situé à Noépé (environ une trentaine de Km au sud-ouest de Lomé), a une superficie de 19 hectares. Il dispose d'administration douanière, commerciale, d'un bloc sanitaire, d'une passerelle pour les piétons, d'un parc animalier, d'un dispositif anti-explosion et des services de contrôle.

Le nouveau joyau est également doté d'un bâtiment des sapeurs-pompiers, d'équipements d'hygiène, de 7 parcs autos et de deux grands hangars. Pour prévenir les incendies, il est prévu un réservoir d'eau pour sapeurs-pompiers.

La réalisation de cet ouvrage vise à réduire les coûts liés au commerce et à la logistique, à favoriser l'accroissement du commerce intra-régional, l'augmentation des recettes des gouvernements et l'amélioration de la libre circulation des personnes et des biens entre les Etats voisins membres de la CEDEAO.

C'est une initiative de la CEDEAO qui consiste à assurer une facilitation du commerce grâce à la combinaison des activités de dédouanement au même endroit.

Financé par l'Union européenne sur les ressources du programme régional de facilitation des transports à hauteur de 10,29 millions d'Euros (environ 6,75 milliards de FCFA), le poste de Noépé, instrument d'intégration sous-régionale, va contribuer à la facilitation des formalités aux frontières dans le contexte du protocole régional relatif à la libre circulation des personnes et des biens. Il s'agit d'un des moyens favorisant la libéralisation de la mobilité intra-communautaire des citoyens, contribuant ainsi à la paix et la stabilité de l'Afrique de l'Ouest et à son développement économique.

Les travaux de sa construction démarrés depuis septembre 2011, ont été réalisés par GER, une entreprise togolaise des BTP, qui a également en charge la construction du poste frontière de Sémè (frontière Bénin-Nigéria).

Pour l'Ambassadeur de l'Union européenne au Togo, Nicolas Berlanga Martinez, "l'intégration régionale" est " l'un des moteurs essentiels pour la stabilité politique, la paix, le développement durable et la réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest ".

" L'intégration régionale ne peut être atteinte sans le développement de l'intégration des marchés qui passe par la suppression des barrières commerciales, la mise en œuvre effective des politiques régionales, le renforcement des institutions régionales, la mise à disposition d'infrastructures adéquates, notamment l'énergie et les télécommunications et la mise en œuvre de réformes des législations et de régulations ", a-t-il souligné.

Pour M. Ouédraogo, aucune communauté économique ne peut être viable sans une libre circulation des biens et des personnes. Le poste juxtaposé est l'exemple de ce qui doit être.

Président en exercice de la CEDEAO, le ghanéen John Mahama Dramani a dans son allocution de circonstance rappelé que cet ouvrage est réalisé dans le souci de parvenir à un marché unique dans l'espace CEDEAO et d'accentuer les politiques pour briser définitivement les obstacles rencontrées dans la mise en œuvre des politiques sur la libre circulation des biens et des personnes.

La visite du nouveau site a permis aux uns et aux autres d'apprécier la qualité du travail réalisé par l'entreprise GER.

Pierre Agbanda

Célébration des 20 ans de l'UEMOA par le Togo

Des acquis certains et des perspectives ambitieuses

10 janvier 1994 - 10 janvier 2014 : il y a 20 ans, naissait à Dakar l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui regroupe aujourd'hui huit pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ayant opté d'unir leurs forces en vue de se forger un destin commun à travers l'intégration.

Pour marquer cet anniversaire au Togo, une cérémonie commémorative a été organisée par la représentation de la Commission de l'UEMOA le vendredi 31 octobre dernier à l'hôtel Eda Oba à Lomé. Une occasion pour dresser le bilan du chemin parcouru en 20 ans et dévoiler les perspectives par rapport à la mission assignée à l'Union, à savoir construire autour de la monnaie commune (le F CFA) un espace économique harmonisé au sein duquel circulent librement les personnes, les biens, les services et les capitaux

En termes de bilan, un film sur les " réalisations de l'UEMOA au Togo " a été projeté pour la circonstance. Parmi ces réalisations figurent entre autres l'aménagement de mille hectares de périmètres à des fins agro-sylvo-pastorales, la construction de magasins de stockage de vivres et de semences, la construction du poste de contrôle juxtaposé de Cinkassé, la réalisation de400 forages positifs équipés de pompes manuelles à motricité humaine, l'équipement de 22 villages en kits solaires et lampadaires avec construction de châteaux d'eau et la protection du littoral d'Aného.

Pour ce qui concerne l'ensemble de l'espace communautaire, il faut souligner que la décennie (1994 - 2004) a été consacrée à des chantiers de l'intégration reposant sur la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, la construction d'un marché commun, l'harmonisation des législations notamment en matière économique, la mise en place de politiques et programmes sectoriels communs dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des mines, de l'énergie, de l'environnement, du tourisme, de la culture, de l'enseignement supérieur, des transports, etc.

Durant la seconde décennie (2004 - 2014), l'UEMOA s'est dotée d'autres politiques et programmes et réalisé, dans l'ensemble des Etats membres, des projets concrets en matière d'hydraulique villageoise, d'infrastructures routières, d'aménagement hydro-agricole, de sécurité alimentaire, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle, de santé et de l'énergie.

S'agissant des perspectives, il est question de consolider les acquis des 20 ans d'existence et d'insuffler une nouvelle dynamique à l'UEMOA. A cet effet, la Commission de l'UEMOA table sur l'accélération de la mise en œuvre de son Plan stratégique 2010 - 2020 avec un accent sur plus d'efficacité dans son action. Il sera aussi question pour l'Union de rationaliser ses interventions à travers ses programmes et projets et de relever ses niveaux de performance.

" Notre organisation n'en est plus aux projets théoriques, c'est du concret et il suffit de se promener au Togo et dans les autres pays membres pour le constater ", a expliqué le représentant résident de la Commission de l'UEMOA au Togo, M. Jean Gustave Sanon, lors de la cérémonie commémorative. Il s'est félicité de ce que son institution soit aujourd'hui une référence en matière d'intégration économique en Afrique et même dans le monde, eu égard à ses précieux acquis en 20 ans d'existence.

Pour le ministre togolais de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, M. Djossou Sémodji, l'UEMOA est une réalité qui fait partie du quotidien des populations, mais des défis restent à relever pour gagner le pari que s'est fixé cette organisation, notamment en matière de libre circulation des personnes et des biens, d'énergie, de financement de l'économie, de formation technique et professionnelle ainsi que d'emploi des jeunes.

Pour y parvenir, un climat social et économique apaisé au sein de l'espace communautaire reste une condition primordiale, a-t-il souligné.

T. Olivier

Pour assainir l'environnement socio-économique et booster le développement du Togo

Le gouvernement envisage la création d'une Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption

La corruption est un problème qui gangrène tous les pays du monde, y compris le nôtre. Ce phénomène qui affecte les institutions publiques et privées, retarde le progrès économique et social et augmente les coûts et l'incertitude de faire les affaires dans un pays.

Conscient des conséquences de ce mal sur le développement de notre pays, le gouvernement tente par tous les moyens de l'endiguer ou de minimiser ses effets. L'une des solutions envisagée est la création d'une Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Cette information a été rendue publique à la suite du conseil des ministres du mardi 4 novembre 2014, qui a adopté un avant-projet de loi à cet effet.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, " compte tenu des incidences néfastes de la corruption sur le tissu économique et social et au regard des engagements internationaux pris par notre pays en matière de lutte contre la corruption, il est apparu nécessaire d'accorder une attention particulière à la prévention, notamment à travers la promotion active d'une culture de la probité, de l'intégrité et de la transparence ". Cette démarche, précise le communiqué, est devenue indispensable au bon fonctionnement des différents secteurs actifs de notre pays ainsi qu'à l'assainissement des rapports entre le secteur public et le secteur privé et à l'ancrage de la bonne gouvernance.

En créant la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées, le présent avant-projet de loi répond au souci de renforcer la lutte contre la corruption en établissant une autorité administrative indépendante chargée exclusivement de la prévention de la corruption et

Le Président Faure E. Gnassingbé

d'une collaboration active avec l'institution judiciaire qui est traditionnellement chargée de la répression.

Ce texte vient renforcer et compléter efficacement le dispositif répressif de la corruption prévu par le projet de loi portant nouveau code pénal et le projet de loi portant nouveau code de procédure pénale. Ce projet de loi sera envoyé au parlement pour son adoption.

Le Togo a amorcé son développement depuis peu, grâce aux efforts engagés par le chef de l'Etat pour assainir les finances publiques. La lutte contre la corruption ne sera pas un combat gagné d'avance. Cependant l'institution en création, si elle fonctionne convenablement, permettra au Togo de mobiliser plus de moyens pour poursuivre son développement.

Vivement que cela se traduise dans le concret !

Pierre Agbanda

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

agetur - TOGO
Agence d'Exécution des travaux Urbains à Haute Intensité de Main d'œuvre

PROJET "AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ETDE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DE BASE" BID ÉDUCATION III

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE CENT (100) INFRASTRUCTURES SCOLAIRES AU TOGO

AON°002/BID III/MEPS/AGETUR-T OGO/2014

1. Le Gouvernement de la République Togolaise (dénommé " l'Emprunteur ") a reçu un financement auprès de la Banque Islamique de Développement (BID), en vue de financer le coût du Projet " Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education de Base ", et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des "TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENT (100) INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LES 5 REGIONS DU TOGO".

2. Le gouvernement représenté par le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) en accord avec la Banque Islamique de Développement, a désigné l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du TOGO (AGETUR-TOGO) comme maître d'ouvrage délégué,

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du TOGO (AGETUR-TOGO), agissant pour le compte du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux en 11 lots distincts. Les travaux à réaliser sont détaillés comme ci-après:

Etablissement/site	Type de bâtiments	Nombre par site	Nombre de sites	Localisation
EPP	Bâtiment scolaire à 3 classes, plus bureau et magasin	1	50	Dans les 5 régions
	Bloc sanitaire	1		
CEG et Lycées	Bâtiment scolaire à 4 classes	1	50	Dans les 5 régions
	Bâtiment mini laboratoire et mini bibliothèque plus bureau et magasin	1		
	Bloc sanitaire	1		
DRE Kara	Bureaux de la DRE (Bâtiment. R+2)	1	1	Région de la Kara
	Logement du DRE (Bâtiment. RDC)	1		

Veuillez noter qu'un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de 2 lots à la fois et qu'aucune variante ne pourra être prise en considération.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert uniquement aux ressortissants nationaux conformément aux articles 3.3.2 et 1.7.4 définis dans l'édition en vigueur des directives de la BID.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse du maître d'ouvrage délégué mentionnée ci-après, de 7h 00 à 12h et de 14h 30 à 17h 30 de lundi à vendredi:

AGETUR-TOGO
1337, Bd Jean Paul II, Tokoin Wuiti
Tél. : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84
Fax : (228) 22 26 46 53
E-mail : ageturinfo@agetur-togo.com

BP 80267 LOME - TOGO

6. Les exigences minimales principales en matière de qualifications sont:

" être d'un pays répondant aux critères d'éligibilité définis dans l'édition en vigueur des "Directives de la BID pour la passation des marchés"

" avoir des liquidités ou des facilités de crédit d'un montant équivalent à 20% du prix de l'offre ;

" remplir les conditions de qualification, en termes de moyens matériels, humains et financiers, ou d'expérience acquise dans la réalisation de prestations similaires à celle faisant l'objet du marché, tel que renseigné dans les DPAO

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA valable pour l'ensemble des 11 lots à l'adresse mentionnée ci-dessus, à partir du mardi 04 novembre 2014. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié. Le Dossier d'Appel d'offres devra être retiré au siège de l'AGETUR-TOGO mentionné ci-dessus et sur support électronique.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après:
AGETUR-TOGO
1337, Bd Jean Paul II, Tokoin Wuiti
Tél. : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84
Fax : (228) 22 26 46 53
E-mail : ageturtogo@yahoo.fr

BP 80267 LOME - TOGO

9. Les offres devront être déposées au plus tard le vendredi 05 décembre 2014 à 08 Heures TU, et seront reçues dans la salle de réunion de l'AGETUR-TOGO. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les propositions électroniques ne sont pas acceptées.

10. Le détail de l'allotissement ainsi que les garanties de soumission correspondants par lot sont consignés dans le tableau ci-après:

Région	Désignation des lots	Nombre de sites	Garantie de soumission
Région Maritime	RM1	12	7 000 000
	RM2	12	7 500 000
Région des Plateaux	RP.1	12	8 500 000
	RP2	11	8 500 000
Région Centrale	RC.1	7	7 000 000
	RC.2	9	7 000 000
Région de la Kara	RK.1	10	9 000 000
	RK2	10	9 000 000
Région des Savanes	RS.1	8	7 000 000
	RS2	9	8 000 000
Région de la Kara	DRE	2	12 500 000

Nombre total de lots: 11

11. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le vendredi 05 décembre 2014 à 08 Heures 30 mn TU à l'adresse suivante : Salle de réunion de l'AGETUR-TOGO, 1337, Bd Jean Paul II, Tokoin Wuiti, Lomé (TOGO).

Lomé, le 04 novembre 2014
Le Directeur Général de l'AGETUR-TOGO

Abass KABOUA, la bouche à manger le piment de l'ANC, insulte ouvertement le Pr. Aimé GOGUE :

" Il remercie comme les singes des brousses du nord "

Suite de la page 4

demande s'il ne finira pas par se dissoudre au sein de l'ANC. Aujourd'hui, il ne jure que par Jean Pierre FABRE dont il est le lèche-cul, le chantre. Fabre l'utilise comme outil pour régler les comptes à ceux qui s'opposent à son leadership et à son projet de candidat unique de l'opposition. Rappelons au passage que les figures les plus influentes de l'opposition ne voient pas en Jean Pierre Fabre un possible Président de la République capable de fédérer toutes les forces autour de lui.

Pour beaucoup de leader de l'opposition, il ressemble plus à un activiste, un chef rebelle ou encore un leader de milices. Ils n'ont pas hésité à claquer la porte à leur fameux conclave, laissant les micro-partis sans représentativité le soutenir sous la bannière de CAP 2015.Gilchrist OLYMPIO, AGBEYOME Kodjo, Koffi YAMGNANE, Jean KISSI ont tous fait les frais des dégâts de M. KABOUA.

A Jean Kissi, il voulait même assener des coups de poings lors d'une de leur réunion; en souvenir du bon vieux temps où il était encore milice au RPT, Abass circulant les armes à la main et exerçant toutes sortes d'atrocités sur les militants de l'opposition. Le dernier de sa longue liste est le Pr. GOGUE ; tout juste parce que ce dernier a pris ses responsabilités en claquant aussi la porte du conclave, il est devenu un cure-dent que M. KABOUA prend le malin plaisir de mâcher chaque jour que DIEU fait.

Le dernier épisode s'est déroulé il y a quelques jours à HAMBOURG lors de sa récente visite pour truander les Togolais de la diaspora. Dans une interview accordée par Teko-Djolé Firmin YOVODEVI, Il franchit le rubicond en assimilant le Pr. GOGUE à " des singes des brousses du nord " oubliant (certainement sous l'effet de l'alcool) qu'il vient du nord lui aussi.

Ceci est très grave surtout venant d'un soi-disant chef de parti politique. Même si son parti ne se résume qu'à lui seul, même si dans ce cas d'espèce on lit en arrière-plan une jalousie qui ne dit pas son nom surtout que le Pr. GOGUE est élu à l'hémicycle au moment où M. KABOUA passait ses beaux moments à Notsè, il est inadmissible qu'on tolère autant de débordement en milieu politique. Ceci relance l'eternel débat sur une nécessité d'instaurer un code d'éthique en politique. On ne peut pas comprendre que pour des combats d'idées, on aille aussi loin. Ceci n'est pas du tout un bon exemple pour la jeunesse surtout en ce moment où les pouvoirs publics sont soucieux de relancer le civisme au TOGO.

Pour le Pr. GOGUE, nous ne nous plaignons. Un proverbe de chez nous dit que la chèvre, à force de faire la compagnie des porcs, finit par se nourrir des excréments. On ne peut pas comprendre qu'un éminent professeur de ce genre, un universitaire puisse se rabaisser autant, et faire la compagnie des plaisantins.

Certainement qu'il sera obligé de saisir la justice dans les jours à venir parce que Abass commence par exagérer, il faut bien que quelqu'un l'arrête dans son élan. Notre rédaction continuera de suivre cette affaire et nous informerons nos lecteurs dès qu'il y a évolution.

Pounongnon

Le conclave de l'oppositiona accouché d'une souris :

Jean-Pierre Fabre, candidat unique de petits partis politiques sans envergure

Suite de la page 3

soutiennent la candidature de Fabre, en l'occurrence le NET, l'UDS, Santé du Peuple, la CDPA et le PDP ne représentent pas grand-chose au sein de ce regroupement.

Que dire du CST (Collectif Sauvons le Togo) dont l'un des partis importants, l'ADDI avec trois élus à l'Assemblée Nationale, a claqué la porte du conclave peu avant la désignation de Jean-Pierre Fabre comme candidat unique de l'opposition ? Ce parti reproche aussi à l'ANC, son partenaire de toujours (les deux partis avaient formé le groupe parlementaire ANC-ADDI à l'hémicycle), de se préoccuper uniquement du choix de son leader Jean-Pierre Fabre.

Face à cette situation l'ADDI, le seul parti membre du CST qui dispose de députés à l'Assemblée en dehors de l'ANC, a décidé de faire défection, abandonnant Jean-Pierre Fabre dans sa dérive dictatoriale.

En somme, les poids lourds de l'opposition ont boudé la candidature unique de Jean-Pierre Fabre qui n'est porté que par de petits partis très marginaux comme le MRC réduit à son président Abass Kaboua ou le PSR de Me Abi Tchessa qui se cherche sur l'échiquier politique national.

L'on peut dire donc sans risque de se tromper que le conclave annoncé urbi et orbi comme devant désigne un candidat unique de l'opposition a accouché d'une souris. Jean-Pierre Fabre qui voulait à tout prix s'imposer au conclave comme candidat unique de l'opposition, vient d'obtenir ce qu'il désirait mais seulement avec de petits partis sans aucune envergure. Le CAP 2015 se résume pratiquement à l'ANC, car les autres partis membres peuvent à peine mobiliser 5000 militants. Dans ces conditions, l'on peut conclure que Jean-Pierre Fabre n'est pas le candidat unique de l'opposition mais plutôt le candidat unique de l'ANC. Le conclave n'aura donc servi à rien. Pire, il n'est pas exclu que les poids lourds de l'opposition désignent à leur tour un candidat unique. L'opposition aura ainsi deux candidats au moins pour affronter celui du parti UNIR.

Aliziou Dominique

SEGUCE TOGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Pour publication immédiate)

LANCEMENT DES PHASES 2 ET 3 DU GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO

(Lomé, le 29 octobre 2014)

Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a le plaisir d'informer les acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment :

- le Commissariat des Douanes et Droits Indirects ;
- le Port Autonome de Lomé ;
- le Conseil National des Chargeurs du Togo ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- les consignataires ;
- les manutentionnaires ;
- les transitaires ;
- les transporteurs ;
- les structures publiques et privées
- les banques

du lancement **le jeudi 06 novembre 2014** à **10 heures** par la SEGUCE Togo des phases 2 et 3 du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo en l'occurrence :

- **la Phase 2 : relative au dégroupage de BL, au transfert et dépotage de conteneur en MAD et au traitement des véhicules – transfert vers les parcs et sortie ;**
- **la Phase 3 : relative aux trafics Vrac et Conventionnel.**

Nous rappelons que tous les conteneurs à l'import (mise en consommation ou en transit) en sortie complets ou dépotés dans l'enceinte portuaire sont tenus de respecter les procédures du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE), en l'occurrence l'obtention du Bon A Sortir (**BAS**) pour quitter le terminal à conteneurs et constat d'enlèvement pour la sortie définitive du port.

Par ailleurs, depuis **le samedi 25 octobre 2014** le règlement du Document de Frais Unique (DFU) peut s'effectuer auprès des Banques dédiées (UTB et ECOBANK) avec un chèque unique certifié à l'ordre de la SEGUCE Togo.

Pour tout renseignement, s'adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Auprès de notre support fonctionnel situé, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Heures d'ouverture :

- lundi à Vendredi de 07H 30 à 18H 00
- samedi de 08H 30 à 12H 30.

Le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la SEGUCE Togo remercient les acteurs de la communauté du commerce extérieur pour leurs bonnes compréhensions.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : www.segucetogo.tg

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

Rue Gbaga - Quartier Ablogame
BP 2024 - Lomé
République du Togo
www.segucetogo.tg

Tel : +228 22 23 90 00
+ 228 22 20 69 20

AP SEGUCE A4-1114:AP SEGUCE A4-1114 31/10/14 11:10 Page1

MONTÉE EN CHARGE DU
GUICHET UNIQUE IMPORT MARITIME

À PARTIR DE **NOVEMBRE 2014**

*Votre plateforme dédiée, sécurisée pour simplifier vos opérations d'**Import**, **Export**, de **Transit** et **Transbordement***

Trafics import : conteneur, dépotage, transfert en MAD,roulier, vrac, conventionnel

Rejoignez le Guichet Unique au port de Lomé

Pour tout renseignement
(+228) 22 20 69 20 - (+228) 22 23 90 00
support@segucetogo.tg
www.segucetogo.tg

SEGUCE
Rue Gbaga
Quartier Ablogame
LOMÉ - TOGO

SEGUCE TOGO

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo